



Vergnet annonce la signature de plusieurs protocoles d'accord pour la résolution de contentieux

Ormes, le 14 novembre 2024 – 18h30

Le groupe Vergnet, expert français en production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hybride), annonce la conclusion de plusieurs protocoles d'accord visant à résoudre des contentieux en cours, certains datant depuis plusieurs années, avec des partenaires commerciaux et institutionnels pour un montant total supérieur à 8 millions d'euros.

Ces premiers accords marquent une étape importante dans l'objectif du Groupe de renouer avec la transparence et la coopération envers tous nos partenaires, en se concentrant sur son cœur de métier : fournir des solutions durables pour un monde en pleine transition énergétique.

Ces protocoles d'accord sont le fruit de négociations constructives menées dans un esprit d'apaisement et de recherche de solutions mutuellement avantageuses. En optant pour une résolution amiable de ces contentieux, Vergnet réaffirme son engagement à privilégier la voie de la médiation et de la collaboration pour régler les différents litiges.

Les accords régissent la mise en place d'échéanciers qui permettent de préserver les intérêts de toutes les parties tout en évitant des procédures judiciaires longues et coûteuses. Cette approche proactive permettra à Vergnet de mobiliser davantage ses ressources et ses efforts dans le développement de ses activités stratégiques, notamment l'innovation dans les énergies renouvelables.

"Ces accords illustrent notre volonté de maintenir des relations solides et durables avec nos partenaires, et notre détermination à poursuivre nos activités en nous concentrant sur nos objectifs à long terme", a déclaré Jérôme GACOIN, PDG du groupe Vergnet. "Nous croyons fermement que la gestion amiable des différends constitue un levier important pour le redéploiement serein de notre Groupe."

Le groupe Vergnet tient à remercier ses partenaires pour leur ouverture au dialogue et pour leur engagement dans cette démarche de résolution pacifique des contentieux.

À propos de Vergnet SA

Le groupe Vergnet conçoit, fabrique, installe et distribue des solutions de production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hybride). Fort des technologies uniques qu'il a développées et brevetées, principalement les éoliennes anticycloniques, mais également l'Hybrid Wizard, un système intelligent pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant



sûreté et sécurité de fonctionnement, le Groupe est un expert des installations sur réseaux non-interconnectés en zones insulaires, cycloniques ou isolées.

Le Groupe a déjà installé 1 000 éoliennes et 402 MW toutes énergies confondues. Il est présent dans plus de 50 pays et regroupe 200 collaborateurs en 11 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007. (FR001400JXA2- ALVER). L'action Vergnet est éligible au PEA-PME

CONTACTS

Groupe Vergnet
Jérôme Gacoïn
Président Directeur Général
investisseurs@vergnet.com

Aelium
Solène Kennis
vergnet@aelium.fr